

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

Agence GUY HOQUET ELNE
9 Boulevard Voltaire
66200 ELNE
elne@guyhoquet.com

TRANSACTIONS

Les honoraires sont à la charge vendeur, sauf stipulations contraires prévues au mandat.

Prix du bien	Honoraires (TTC)
De 0 à 150 000 €	7 %
De 150 0001 à 250 000 €	6 %
Au-delà de 250 000 €	5 %

Avec un minimum de 6000€ d'honoraires

Local commercial 10 % TTC

Garage Forfait : 1500 € TTC

Avis de valeur Forfait 180 € TTC

LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989, le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour les prestations relatives à la réalisation de la visite du preneur, à la constitution de son dossier, à la rédaction du bail et à l'établissement de l'état des lieux ne peut excéder celui imputé au bailleur et **demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable** de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (article 5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier).

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	3 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	8 € / m ²

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIÉTAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier et rédaction de bail	3 € / m ²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	8 € / m ²